



## **La logique du triage a été assumée par Emmanuel Macron le 29 janvier**

**Pour le professeur d'éthique médicale Emmanuel Hirsch, la situation alarmante dans les hôpitaux découle du pari fait en solitaire par Emmanuel Macron de ne pas reconfiner la France en janvier.**

par Emmanuel Hirsch, Professeur d'éthique médicale, université Paris-Saclay  
publié le 30 mars 2021 à 2h24

Admettons-le clairement et avec honnêteté, la logique du processus de triage a été assumée comme une éventualité dans la décision présidentielle du 29 janvier de ne pas reconfiner le pays. Rien n'aura été mis en œuvre pour en éviter l'échéance, la stratégie étant de la repousser le plus longtemps possible avec le secret espoir que la vaccination en limiterait le recours.

Un réanimateur me confiait : «On est sur le point où l'incapacité de faire face nous sera reprochée... Qu'ils viennent sur le terrain pour assumer les conséquences de leurs décisions que je n'ai pas à juger ! Des collègues notent désormais sur des dossiers médicaux : "Patient révoqué en réanimation par manque de capacités, alors qu'en circonstance normale il devait bénéficier d'une hospitalisation dans le service" ! S'il nous faut trier, encore aurait-il été nécessaire qu'on en décide collectivement, car ce choix concerne chacun d'entre nous !»

### **Doctrine de chef de guerre**

Le pari du chef de l'Etat consistant à surseoir au confinement pouvait se comprendre, relevant d'une audace et d'une visée politiques dont on ne peut nier a priori leurs justifications, ne serait-ce qu'en termes de soutenabilité sociale des impacts au long cours de la crise.

Ce qui inquiète, c'est que l'affirmation, sans la moindre réserve, de sa conviction d'avoir agi à tous égards comme il convenait de le faire, laisse présager de la rationalité qui prévaudra encore dans les prochaines décisions. La doctrine du chef de guerre, prêt à tous les risques et sacrifices pour se convaincre que tout aura été tenté afin que la défaite ne lui soit pas imputable, lui paraît plus avantageuse que l'esprit de mesure, de retenue pour ne pas dire de nuance.

Depuis mars 2020, la société n'est associée au processus décisionnel que pour consentir à ce qui semble au gouvernement le plus indiqué au regard de considérations qui ne se discutent pas. Elles sont appréciées, concertées et assumées dans le secret et le confinement d'un Conseil de défense sanitaire, comme si la nation n'était pas concernée et partie prenante d'arbitrages décisifs. N'était-il pas de l'ordre d'une pratique démocratique respectueuse de quelques règles de bienséance, tout particulièrement dans un contexte de défiance

généralisée, de fragilité sociale et de risque de délitement des valeurs du bien commun, de consulter pour le moins notre représentation parlementaire ? Différer une décision, pour des raisons supérieures aux enjeux immédiats de santé publique, peut s'avérer opportun. Est-ce pour autant un moindre mal que de tenter de s'essayer dans l'urgence, de manière subreptice, à des « mesures de freinage » qui interviennent tardivement, sans anticipation et préparation de l'opinion ?

La conviction politique, avec sa résolution à faire prévaloir ses logiques pragmatiques alors que l'esprit de prudence en appelle à quelques vigilances, ne relève pas en l'occurrence d'un choix sans ambiguïtés. Elle est surtout révélatrice de l'impuissance à convaincre désormais le corps social de la nécessité d'envisager les mesures alternatives à la libéralisation de la gestion de la crise. En témoigne le désinvestissement d'une part significative de notre société au regard des dispositions gouvernementales dont elle conteste la cohérence et l'efficacité.

### **Ethique du pari**

Dès lors que le président de la République a opté pour une éthique du pari dans l'arbitrage de ses choix, comment pourrait-il contester l'esprit frondeur de ceux qui s'inspirent de sa logique et font dès lors le pari de s'affranchir des règles sanitaires ? Il ne s'agit donc pas de vaines disputations entre ceux qui ont modélisé un scénario avec les données dont ils disposaient, et ceux qui ont considéré inopportun de le considérer politiquement recevable il y a deux mois. Ce que je conteste, c'est l'absence de concertation et de pédagogie dans l'arbitrage de décisions qui, aujourd'hui, exonéreraient chacun du moindre sentiment de responsabilité. Ne restent à présent sur le front de l'engagement vital plus que des soignants contraints à lancer des alertes désespérées, contestés dans leurs analyses, soumis aux annonces qui pourraient intervenir dans les prochains jours selon l'appréciation du chef de l'Etat.

### **Libéralisme politique**

Le libéralisme appliqué en France à la gouvernance de cette pandémie peut à juste titre nous interroger, à défaut de nous inquiéter. Car ce dont il s'agit c'est de l'application du libéralisme politique aux modalités d'encadrement et de gestion de la pandémie, alors que, selon une logique opposée, le modèle étatique intervient pour en compenser les conséquences qu'il est en capacité de pondérer avec des soutiens économiques.

La question qui n'est pas posée explicitement dans l'espace public est non seulement celle du risque acceptable, mais celle de ce que l'on est prêt à accepter et jusqu'à quel degré de renoncement. Ce qui nous était intolérable hier est paramétré aujourd'hui dans le logiciel du « moindre mal », au prix d'y sacrifier tout jugement moral ainsi que des valeurs de démocratie. Que nous faut-il sacrifier de plus à la pandémie et à ceux qui décident, pour tenter d'en conjurer les menaces et le fardeau sur notre présent comme sur notre devenir ? Est-ce à cette acceptation d'une nouvelle version du « quoi qu'il en coûte » que nous devons nous résoudre ?

Au-delà de la saturation des hospitaliers et de la dégradation des capacités hospitalières, les contraintes incitent à prévoir dans les prochains jours jusqu'à 80% d'interventions déprogrammées, notamment en Ile-de-France. Les exclus de soins vitaux ou de besoins urgents seront relégués dans l'invisibilité et l'anonymat des victimes collatérales. Dans ce calcul politique ramené à l'équation des avantages à tirer du courage d'avoir soutenu publiquement qu'on ne céderait pas au profilage chiffré de la courbe épidémiologique, la décision est assumée d'admettre que certaines personnes comptent moins que d'autres.

Rien n'indique que le chef de l'Etat ne puisse encore affirmer par la suite, après ces moments annoncés par les professionnels d'une crise sur le terrain des soins qui les obligerait à discriminer dans l'accès à la réanimation entre vie et mort : «Je considère que nous avons eu raison.»